

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321  
Email: situationroom@africa-union.org, situationroom@ausitroom-psd.org

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE  
235<sup>EME</sup> REUNION  
2 JUILLET 2010  
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/2(CCXXXV)  
Original : Anglais

**RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION SUR LES ACTIVITES DU  
GROUPE DE MISE EN ŒUVRE DE HAUT NIVEAU DE L'UNION AFRICAINE  
SUR LE SOUDAN**

**RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION SUR LES ACTIVITES DU GROUPE  
DE MISE EN ŒUVRE DE HAUT NIVEAU DE L'UNION AFRICAINE  
SUR LE SOUDAN**

**I. INTRODUCTION**

1. Le Conseil se souviendra que, lors de sa 207<sup>ème</sup> réunion tenue au niveau des chefs d'Etat et de Gouvernement, à Abuja, au Nigeria, le 29 octobre 2010, il a entériné le rapport et les recommandations du Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur le Darfour (GUAD), et m'a demandé de mettre en place un Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'UA comprenant les anciens Présidents Thabo Mbeki, Pierre Buyoya et Abdulsalami Abubakar, pour aider à la mise en œuvre de tous les aspects des recommandations du GUAD, ainsi que pour assister les parties soudanaises dans la mise en œuvre de l'Accord de paix global (CPA) et d'autres processus connexes, et ce dans le cadre de la transformation démocratique du Soudan [Document PSC/AHG/2(CCVII)] et Décision [PSC/AHG/COMM.1(CCVII)]. Le Conseil a demandé que des rapports sur les activités du Groupe de mise en œuvre lui soient soumis régulièrement.

2. Le présent rapport est soumis en application de cette décision du Conseil, et rend compte des activités entreprises à ce jour par le Groupe de mise en œuvre dans le cadre de son mandat. Il se conclut par des observations sur l'importance que les processus en cours au Soudan revêtent pour ce pays, la région et l'Afrique dans son ensemble, ainsi que sur la nécessité d'efforts continus pour aider le peuple soudanais à relever les défis de l'heure.

**II. CONTEXTE**

3. Il convient de rappeler que le GUAD a été créé conformément au communiqué de la 142<sup>ème</sup> réunion du Conseil tenue à Addis Abéba, le 21 juillet 2008, avec pour mandat de formuler des recommandations sur les voies et moyens les meilleurs d'aborder les questions connexes de la paix, de la justice et de la réconciliation au Darfour. La décision fut par la suite entérinée par la 12<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue du 1<sup>er</sup> au 3 février 2009 [Assembly/AU/Dec.221 (XII)]. Le Groupe, qui était dirigé par l'ancien Président Thabo Mbeki et comprenait, entre autres, l'ancien Président Pierre Buyoya et le Général Abdulsalami Abubakar, ancien chef d'Etat du Nigeria, a été officiellement installé le 19 mars 2009, à Addis Ababa. Dans l'accomplissement de son mandat, le Groupe a consulté de façon intensive et systématique l'ensemble des composantes de la population du Darfour ; il a passé plus de 40 jours au Soudan, notamment au Darfour. De fait, les recommandations formulées recourent principalement celles des populations du Darfour elles-mêmes et des autres parties prenantes soudanaises, telles que revues et articulées par le Groupe. Après avoir élaboré ses recommandations, le Groupe est retourné au Soudan pour une dernière visite, au cours de laquelle il a présenté ses propositions à chacune des entités qu'il avait consultées auparavant.

4. Le rapport du GUAD m'a été officiellement remis au cours d'une cérémonie organisée à Addis Abéba, le 8 octobre 2009. Le message principal que le Groupe a reçu et transmis peut être résumé dans la définition de la crise comme étant « la crise du Soudan au Darfour ». En effet, si plusieurs autres facteurs sont à l'œuvre, c'est fondamentalement le legs historique de la gouvernance inéquitable du Soudan qui a abouti à des insurrections armées dans différentes parties du pays et aux cycles de conflits qui en ont résulté. Le Groupe a vu dans la crise du Darfour une manifestation de la crise nationale soudanaise.

5. Le Groupe a formulé nombre de recommandations, qui ont été adoptées par le Conseil comme constitutives de la position de l'UA. En conséquence, les recommandations détaillées ci-après sont des composantes de la politique de l'UA. Comme point de départ, le Groupe a souligné que le problème du Darfour requiert une solution politique et un processus de négociations prenant en charge les questions liées à la paix, à la justice et à la réconciliation. Le Groupe a estimé que les négociations sur le Darfour devront être inclusives, avec la participation du Gouvernement soudanais, des belligérants armés, des partis politiques, des personnes déplacées internes, des réfugiés, des chefs traditionnels, de l'administration autochtone, des groupes nomades et de la société civile. Une des composantes les plus importantes des recommandations du Groupe porte sur la justice. A cet égard, le Groupe a recommandé la création d'une Cour hybride pour juger les responsables des crimes au Darfour. Le Groupe a également fait nombre de recommandations sur la réconciliation, tout en gardant à l'esprit que justice et réconciliation sont inextricablement liées et doivent être abordées et mises en œuvre de façon coordonnée. Le Groupe a, entre autres, proposé la création d'une Commission Vérité, Justice et Réconciliation, pour promouvoir l'éclatement de la vérité et des actes appropriés de réconciliation, ainsi que pour, le cas échéant, accorder le pardon.

6. Le Groupe a estimé que bon nombre de ses recommandations peuvent être mises en œuvre de façon unilatérale par le Gouvernement du Soudan. Il s'agit tout à la fois de mesures de confiance et d'autres pouvant faciliter la tenue des élections et l'accélération du processus de paix. L'amélioration de la situation sécuritaire au Darfour, en particulier pour les personnes déplacées, figure au premier rang des mesures unilatérales à prendre.

7. Comme indiqué plus haut, lors de sa réunion d'Abuja, le Conseil a entériné le rapport et les recommandations du GUAD, soulignant que ces recommandations constituaient une feuille de route claire pour parvenir à la paix, à la réconciliation, à la justice et à l'apaisement au Darfour et, partant, à la réalisation de la paix et de la stabilité au Soudan. En conséquence, le Conseil a décidé qu'elles constitueraient la base de l'engagement de l'UA au Darfour et de son interaction avec les partenaires internationaux. Le Conseil m'a demandé de mettre en place le Groupe de mise en œuvre de haut niveau pour le Soudan aux fins d'aider à la mise en œuvre de tous les aspects des recommandations du GUAD, ainsi que du CPA et d'autres processus connexes. La 14<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence, tenue à Addis Abeba du 31 janvier au 2

février 2010, s'est félicité du rapport du GUAD et a entériné le communiqué adopté par le Conseil à Abuja [Assembly/AU/Dec.268 (XIV)Rev.1].

### **III. PROGRAMME D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU MANDAT DU GROUPE DE MISE EN ŒUVRE DE HAUT NIVEAU**

8. Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau a tenu sa réunion inaugurale à Addis Abéba, du 2 au 3 décembre 2010, pour élaborer son programme de travail. A la suite de consultations avec les parties prenantes soudanaises à Khartoum et à Juba, du 12 au 16 décembre 2010, le Groupe s'est réuni à Addis Abéba du 18 au 20 janvier 2010, pour affiner le Programme d'action qui doit guider la mise en œuvre de son mandat. Ce Programme d'action s'articule autour de neuf (9) points : (i) aider à l'accélération du processus de règlement du conflit au Darfour ; (ii) aider à assurer la mise en œuvre du CPA ; (iii) aider les parties à aborder les questions post-référendaires ; (iv) travailler avec le Gouvernement du Soudan (GoS) et le Gouvernement du Sud Soudan (GoSS), les partis politiques soudanais et d'autres parties prenantes, pour parvenir à un consensus national sur les défis auxquels le pays doit faire face, y compris rendre l'unité attractive ; (v) travailler avec les partis politiques du Sud Soudan pour faire naître un consensus autour des défis à relever au Sud Soudan ; (vi) travailler avec le GoSS et d'autres acteurs sur la question des conflits intercommunautaires au Sud Soudan ; (vii) aider à la tenue d'élections libres et régulières en avril 2010 ; (viii) aider à s'assurer que les voisins du Soudan soutiennent le processus de résolution des conflits dans ce pays ; (ix) et aider à coordonner l'action internationale sur le Soudan.

9. Conformément à son Programme d'action, le Groupe s'est rendu au Soudan à six reprises, entre janvier et juin 2010, y rencontrant le Président Omar Hassan Al Bashir, le 1<sup>er</sup> vice-Président Salva Kirr, le vice-Président Ali Osman Taha et d'autres responsables gouvernementaux, les représentants des partis politiques et de la société civile, ainsi que les membres de la communauté internationale, y compris les responsables de la MINUAD et de la MINUS, ainsi que le Médiateur en chef conjoint. En mars 2010, le Groupe de mise en œuvre a reçu une réponse du Gouvernement d'union nationale (GoNU) sur son Programme d'action, réponse par laquelle ce dernier a réitéré son engagement à coopérer avec le Groupe.

### **IV. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION SUR LE DARFOUR**

10. Plus de sept ans après l'éclatement du conflit au Darfour, une solution politique globale reste encore à trouver. Alors que la situation sur le terrain a significativement changé depuis le pic atteint par la crise en 2003-2004, le processus politique continue à faire face à de sérieux défis, y compris l'impasse dans la mise en œuvre des Accords signés entre les belligérants armés et l'absence d'inclusivité. En outre, les questions de justice, de réconciliation et de redressement n'ont pas encore trouvé de solution.

11. Comme indiqué plus haut, le Groupe a reçu, en mars 2010, une réponse du GoNU sur le Programme d'action proposé. Dans cette réponse, le GoNU a réitéré son engagement à coopérer avec le Groupe. La mise en œuvre des dispositions du Programme d'action relatives au Darfour est menée en étroite coordination avec la MINUAD et le Représentant spécial conjoint, Ibrahim Gambari. Le Groupe travaille également en étroite coopération avec d'autres acteurs internationaux.

12. A la suite des élections, le Groupe a rencontré le Président et le vice-Président, convenant avec eux de ce qui suit : des mesures spécifiques à prendre par le Gouvernement dans le cadre des actions unilatérales visant à améliorer la situation sécuritaire ; la mise en place de mécanismes pour faire avancer le volet justice et réconciliation - le Gouvernement vient juste de nommer une équipe pour initier des consultations avec le Groupe, en vue de s'accorder sur la marche à suivre ; et la tenue de la Conférence Darfour-Darfour (DDC), qui est un processus politique global et inclusif devant aboutir à un Accord politique global (GPA), aux fins de mettre un terme au conflit du Darfour. Le Groupe travaille étroitement avec la MINUAD en vue de la tenue très prochaine de la DDC, dans le cadre des efforts d'ensemble visant à domestiquer le processus de paix et à le rendre plus inclusif, et ce en prenant appui sur les efforts conduits à Doha sous les auspices du Médiateur en chef conjoint, Djibril Bassolé. En outre, le 21 mars 2010, au Caire, le Groupe a pris part à la Conférence internationale des donateurs pour le développement et la reconstruction au Darfour, sous l'égide de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et avec le soutien des Gouvernements égyptien et turc.

13. En abordant sa mission, le Groupe a été guidé par le mandat explicite qu'il a reçu, à savoir examiner les trois principaux piliers que sont la paix, la réconciliation et la justice dans le contexte du Darfour. De l'avis du Groupe, les objectifs de paix, de réconciliation et de justice au Darfour sont interdépendants et aussi souhaitables les uns que les autres, et doivent être poursuivis d'une manière compatible avec l'impératif de transformation démocratique et socio-économique au Soudan.

#### **V. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTION SUR L'ACCORD DE PAIX GLOBAL**

14. Le Groupe est resté saisi de toutes les questions en suspens dans le cadre du CPA, se tenant prêt à offrir sa facilitation, à chaque fois que nécessaire. Toutes les activités du Groupe relatives au CPA sont menées en parfaite coordination avec la MINUS et le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Soudan, Haile Menkerios. Le Groupe maintient également des contacts étroits avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Ligue des Etats arabes, les Envoyés spéciaux des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, de l'UE et de la Norvège, pays membre de la Troïka sur le CPA, ainsi qu'avec le Président de la Commission d'évaluation et du bilan (AEC) du CPA, afin de s'assurer que ses activités sont parfaitement coordonnées avec les efforts en cours pour soutenir la mise en œuvre du CPA.

15. Si des progrès significatifs ont été accomplis dans la mise en œuvre du CPA, nombre de défis, qui requièrent l'attention et l'action immédiates des Parties, restent à relever, en particulier à l'approche des referenda prévus au Sud Soudan et à Abyei, en janvier 2011, ainsi que des consultations populaires dans les Etats du Nil bleu et du Sud Kordofan. Depuis sa mise en place, le Groupe de mise en œuvre a consacré des efforts soutenus au règlement des questions en suspens.

**(a) Commissions référendaires**

16. Le Groupe a suivi de près les mesures prises par les Parties pour mettre en place les deux Commissions pour les referenda au Sud-Soudan et à Abyei. Il a, à plusieurs reprises, exhorté les parties à accélérer la mise en place et le fonctionnement de ces deux Commissions pour que les referenda se tiennent à date échue et d'une manière crédible. Les Parties ont expressément demandé au Groupe d'examiner la question des critères d'identification des électeurs pour le référendum d'Abyei. Le Groupe est en train d'étudier la question pour déterminer la meilleure façon de répondre à cette requête.

**(b) Frontière Nord-Sud**

17. Le Groupe accorde une attention particulière à la question de la frontière entre le Nord et le Sud, et a été informé en détail sur la question par le Comité technique *ad hoc* pour la démarcation de la frontière Nord-Sud. Le Groupe, en consultation avec la MINUS, a examiné les questions en suspens sur la frontière, et a exhorté le Comité technique et les Parties à finaliser le rapport dès que possible, afin de permettre leur règlement au niveau de la Présidence.

**(c) Zones limitrophes**

18. Les Parties ont demandé au Groupe de prêter attention aux Etats limitrophes de la frontière intérieure Nord-Sud, qui seront les plus affectés par un vote en faveur de la séparation au Sud Soudan. Deux de ces Etats (Sud Kordofan et Nil bleu) sont situés dans le Nord du Soudan, mais abritent d'importantes minorités ethniques qui sont affiliées au Sud-Soudan ; et le SPLM y jouit d'appuis importants. Le Groupe a assisté à la Conférence inaugurale des Gouverneurs de ces Etats, à Kadugli, dans l'Etat du sud Kordofan, le 27 février, et aidera à définir l'ordre du jour et le format d'une autre Conférence prévue ultérieurement.

**(d) Violence intercommunautaire au Sud-Soudan**

19. Le Groupe a été invité à prêter attention au problème de la violence intercommunautaire au Sud-Soudan. A cet égard, le Groupe a consulté les principales parties prenantes, y compris le Gouvernement du Sud Soudan et les dirigeants des Eglises du Soudan (les Archevêques de l'Eglise catholique romaine et anglicane et le Secrétaire général du Conseil

des Eglises du Soudan), en vue de mieux cerner les contours du rôle éventuel que le Groupe pourrait jouer, en appui aux initiatives existantes.

## **VI. PROGRAMME D'ACTION EN FAVEUR DE LA DEMOCRATISATION**

20. La transformation démocratique du Soudan est l'un des aspects essentiels du CPA, conçue qu'elle est comme un moyen de traiter les causes profondes de la crise nationale que connaît le Soudan. A cet égard, et entre autres mesures, le CPA a prévu la tenue d'élections générales, à mi-parcours de sa mise en œuvre.

21. Au cours de la période janvier-avril 2010, et en prévision des élections générales d'avril, le Groupe a identifié comme activités prioritaires des mesures visant à promouvoir la démocratisation du Soudan, notamment en mettant tout en œuvre pour assurer une élection libre, régulière et inclusive. Le Groupe a été en consultation permanente avec les dirigeants des principaux partis politiques au Soudan, aussi bien les deux Parties signataires du CPA (le Parti du Congrès national - NCP et le Mouvement de Libération du peuple du Soudan - SPLM), et d'autres partis, tant au niveau du Gouvernement que de l'opposition, ainsi qu'avec d'autres acteurs prenantes, telles que les organisations de la société civile.

22. Au cours de ses consultations avec les partis politiques soudanais, le Groupe a accepté de convoquer des réunions au sommet des partis politiques, au niveau national comme au Sud Soudan, pour adopter un Code de conduite électorale (ECoC) et une Déclaration d'engagements communs (DoCC) relative à l'environnement politique global, y compris la mise en œuvre du CPA et la réalisation de la paix au Darfour. L'espoir, ce faisant, était d'aider à faire émerger un consensus national sur les défis auxquels le Soudan est confronté, de consolider les valeurs démocratiques, de créer une compréhension commune du processus démocratique, et d'offrir un cadre par lequel les partis politiques pourraient faire face aux défis exceptionnels que doit affronter le Soudan au cours de l'année à venir.

### ***(a) Sommet des partis politiques au niveau national***

23. Au cours du mois de février, le Groupe a proposé aux dirigeants des partis politiques d'organiser et de convoquer une réunion au sommet. Le NCP et les principaux partis des " Forces nationales du consensus ", également connues sous le nom " Alliance de Juba ", ont accepté cette proposition. Les partis de l'Alliance de Juba, y compris le SPLM, le Parti national Umma, l'Umma (Réforme et Renouveau), le Parti du Congrès populaire et le Parti communiste du Soudan, ont demandé la tenue de réunions préliminaires pour préciser l'ordre du jour et les modalités de participation à ce forum. Dans l'intervalle, le Groupe, s'appuyant sur des expériences et modèles soudanais, africains et internationaux, et en consultation avec diverses parties prenantes soudanaises, a élaboré et soumis à l'examen des partis un Code de conduite électorale. Le Groupe a également élaboré la DoCC, conçue pour renforcer l'engagement de toutes les Parties, y compris les non signataires, en faveur de la mise en

œuvre du CPA et d'une approche globale et intégrée de la paix et de la justice au Darfour, conformément aux recommandations du GUAD. Ces documents, qui proposaient également un ordre du jour pour les discussions entre les partis, ont fait l'objet d'un large accord sur le fond.

24. Toutefois, le Groupe a rencontré des difficultés pour obtenir un accord entre le NCP et les "Partis de l'unité nationale", d'une part, les partis de l'Alliance de Juba, de l'autre, sur l'ordre du jour du sommet. Les partis appartenant à ce dernier groupe ont insisté pour que l'ordre du jour comprenne une liste d'exigences dont la satisfaction était jugée nécessaire avant d'aller aux élections. La proposition de tenir la réunion au sommet a également été discutée avec le Conseil des Affaires des partis politiques et présentée lors d'une réunion tenue le 14 février et à laquelle ont participé 55 des petits partis politiques. Ces partis se sont félicités des propositions du Groupe. Le Groupe a tenu deux réunions avec les dirigeants du NCP et six avec ceux de l'Alliance de Juba, collectivement ou séparément, et deux réunions avec le Comité directeur auxquelles ont pris part les dirigeants des deux groupes. Il s'est vite avéré qu'il ne serait pas facile de conclure rapidement un accord ; de fait, le sommet fut reporté. Bien qu'un consensus se fût dégagé sur la quasi-totalité des questions de fond relatives à la l'ECOC et à la DoCC, les partis n'ont pu s'entendre sur l'ordre du jour de la réunion au sommet.

**(b) Réunion au sommet des partis politiques au Sud Soudan**

25. Alors qu'il n'a pas été possible de tenir la réunion au sommet des partis politiques au niveau national, le Groupe a pu convoquer, du 1<sup>er</sup> au 2 mars 2010, à Juba, la réunion au sommet des partis politiques devant prendre part aux élections au Sud Soudan. Cette réunion s'est tenue avec le même ordre du jour et les mêmes objectifs que celle qui était envisagée au niveau national, à savoir discuter et adopter l'ECOC et la DoCC, mettre en place un mécanisme de règlement des différents électoraux et assurer le contrôle de la mise en œuvre de l'ECOC, à travers le Conseil des partis politiques (PPC), structure dans laquelle toutes les formations répertoriées sont représentées. Les représentants de 14 partis ont pris part à la réunion. Parallèlement, une réunion séparée réunissant 9 candidats aux postes de Gouverneurs a été organisée.

26. La réunion au sommet, qui a été dirigée par l'ancien Président Buyoya, membre du Groupe de mise en œuvre, a été ouverte par le Président du GoSS, Salva Kiir Mayardit. La réunion a été marquée par la présence de Lam Akol, dirigeant du *SPLM-Democratic Change*, et s'est conclue par l'adoption et la signature de l'ECOC et de la DoCC, ainsi que par la décision de mettre en place le PPC. Par la suite, les experts du Groupe ont animé des ateliers de formation pour les membres du PPC ; ce qui a permis de conclure un accord sur la composition de cette structure, l'élaboration de son Règlement intérieur et la mise en place d'un mécanisme de plaintes. Le Groupe a pu trouver des ressources qui ont permis au PPC de recruter du personnel et de louer des bureaux. Le PPC a été officiellement inauguré à Juba, le 31 mars, lors d'une réunion présidée par le vice-Président Riek Machar.



27. A la suite de cette réunion au sommet des partis en compétition pour les élections au Sud Soudan, le NCP et plusieurs autres partis de la coalition pour l'unité nationale ont signé l'ECOC et la DoCC dans les locaux du Bureau de Liaison de l'UA au Soudan, et une version originale de l'ECOC a été déposée auprès du Président de la Commission électorale nationale à Khartoum.

**(c) Elections**

28. Le Groupe a été présent au Soudan pendant et après la période des élections générales (11-15 avril). Au cours de cette période, il a eu des consultations étroites avec la Mission d'observation des élections de l'UA dirigée par l'ancien Président John Kufuor, ainsi qu'avec d'autres missions d'observation électorale, dont le Centre Carter (équipe dirigée par le Président Jimmy Carter, le Juge Joseph Warioba et M. Lakhdar Brahimi), l'UE, l'IGAD, la Ligue arabe et le Japon. Au cours du scrutin, le Président Mbeki a visité des bureaux de vote à Khartoum, à Juba, ainsi que dans des camps de déplacés près d'El Fasher.

29. Au cours de cette période, le Groupe a rencontré les dirigeants du Gouvernement du Soudan et de tous les grands partis politiques. Parmi les personnalités qui ont été consultées, figurent le Premier vice-Président Salva Kiir, le vice-Président Ali Osman Taha, l'Assistant spécial du Président, Nafie Ali Nafie, le Coordonnateur de la campagne du NCP, Ibrahim Ghandour, le vice-Président du Gouvernement du sud Soudan, Riek Machar, le Président du Parti Umma, Sadiq al Mahdi, le Président du Parti démocratique unioniste (DUP), Mirghani Mohamed Osman, le chef du Parti du Congrès populaire, Hassan al Tourabi, le chef du SPLM/DC, Lam Akol, et le chef du Parti Umma/Réforme et Renouveau, Mubarak Al Fadil. Le Groupe est resté au Soudan pendant la période du dépouillement des votes et de la proclamation des résultats, menant des consultations régulières avec les Parties, afin de veiller à ce que les vainqueurs de l'élection travaillent dans un esprit de générosité et de rassemblement. Le Groupe a également maintenu un contact étroit avec les autres partis politiques, aux fins de suivre leurs réactions aux résultats électoraux et de réagir en conséquence.

**VII. NEGOCIATIONS SUR LES ARRANGEMENTS POST REFERENDAIRES**

30. Le CPA stipule qu'en préparation des referenda prévus en janvier 2011, les Parties soudanaises doivent conclure des accords sur plusieurs questions concernant leurs relations post-référendaires, quelque soit le résultat de ces exercices. Celles-ci portent notamment sur la nationalité, la propriété, la monnaie, la fonction publique, le positionnement des unités conjointes intégrées, la sécurité et les renseignements nationaux, les conventions et accords internationaux, les actifs et les dettes, les champs pétroliers et autres questions connexes, ainsi que l'eau.

31. Le Groupe a rencontré les équipes de travail chargées des négociations sur les questions post-référendaires mises en place par le NCP et le SPLM, respectivement, les 12 et

13 mai 2010. Il a également examiné, à plusieurs reprises, les arrangements post-référendaires avec les dirigeants des Parties, ainsi qu'avec la MINUS, la Commission d'évaluation et du bilan et les partenaires internationaux. A la suite de ces discussions, les Parties ont convenu de mener les négociations sur les arrangements post-référendaires sur une base bilatérale, étant entendu que le Groupe se tiendra prêt à apporter, en tant que de besoin, l'assistance requise aux négociateurs, et assurera la liaison avec le reste de la communauté internationale.

32. Le Groupe a élaboré un document cadre pour orienter les négociations. Ce document a été soumis aux Parties en juin, pour servir de base lors de la phase préliminaire des négociations. Le Groupe de mise en œuvre de haut niveau a organisé les discussions préparatoires sur les arrangements post-référendaires qui ont eu lieu à Mekelle, en Ethiopie, du 21 au 23 juin 2010. Cette réunion a abouti à un Protocole d'accord signé par les Parties, aux termes duquel elles sont convenues des modalités devant régir les négociations de fond, qui commenceront au début du mois de juillet 2010.

#### **VIII. COORDINATION REGIONALE ET INTERNATIONALE**

33. A Abuja, le Conseil a appelé la communauté internationale à appuyer pleinement la mise en œuvre des recommandations du GUAD et de la décision qu'il a prise. Il m'a également demandé de mobiliser le soutien le plus large possible à cette fin. Avec l'appui de la Commission, le Groupe s'est employé à interagir avec plusieurs acteurs internationaux.

##### **(a) *Interaction avec la Région***

34. La coordination de l'implication des acteurs régionaux et internationaux au Soudan a constitué une préoccupation majeure pour le Groupe. En février 2010, le Groupe a entrepris des consultations avec les Etats voisins, notamment l'Ethiopie (janvier 2010), l'Ouganda (4 et 5 février), le Kenya (5 au 8 février), le Tchad (10 février), l'Egypte (11 et 12 et 13 et 14 février) et la Libye (12 et 13 février). Les membres du Groupe se sont également rendus en Erythrée (22 et 23 avril). Au cours de toutes ces visites, le Groupe a rencontré les chefs d'Etat et de Gouvernement des pays concernés, les encourageant à soutenir le processus de paix au Soudan et sollicitant les points de vue qu'ils pourraient avoir sur les meilleurs voies et moyens d'accélérer la quête d'une paix durable et la démocratisation au Soudan, ainsi que leur appui aux activités conduites par le Groupe à cette fin .

35. Le 22 juin 2010, le Groupe a eu une autre réunion avec le Premier Ministre Meles Zenawi d'Ethiopie, Président de l'IGAD, afin d'examiner la situation au lendemain des élections générales d'avril et à la lumière des préparatifs pour le référendum d'autodétermination et des négociations sur les arrangements post-référendaires. Par ailleurs, il convient de relever que, le 9 mars 2010, le Groupe a participé à la réunion au sommet des Etats membres de l'IGAD, tenue à Nairobi et consacrée spécifiquement à la situation au Soudan.

**(b) Ligue des Etats arabes**

36. Lors de ses visites au Caire, en février et mars 2010, le Groupe de mise en œuvre de haut niveau a eu des consultations approfondies avec les principaux responsables de la Ligue des Etats arabes, y compris le Secrétaire général Amre Moussa. Il n'est point besoin de souligner le rôle crucial que la Ligue des Etats arabes joue au Soudan et l'importance que revêt l'établissement d'un partenariat étroit entre cette organisation et l'UA.

**(c) Nations unies**

37. Le 21 décembre 2009, j'ai conduit une délégation comprenant le Commissaire à la Paix et à la Sécurité, Ramtane Lamamra, et deux des membres du Groupe de mise en œuvre de haut niveau, à savoir les anciens Présidents Thabo Mbeki et Pierre Buyoya, pour présenter une communication au Conseil de sécurité. Dans le communiqué de presse publié à l'issue de la réunion, les membres du Conseil de sécurité se sont félicités du rapport du Groupe, et ont souligné leur satisfaction quant à la nature équilibrée et exhaustive des recommandations formulées aux fins de promouvoir la paix, la justice et la réconciliation au Darfour et au Soudan dans son ensemble. Ils ont préconisé la mise en œuvre d'une approche globale aux problèmes auxquels fait face le Soudan et des efforts soutenus visant à la transformation pacifique et démocratique du Soudan. Les membres du Conseil de sécurité ont demandé au Gouvernement du Soudan et aux autres parties concernées, tant au Soudan que dans la région, de collaborer avec le Président Thabo Mbeki et ses collègues, en coordination avec la communauté internationale, le cas échéant.

38. Le Groupe s'est, à nouveau, rendu à New York du 13 au 15 juin 2010. Le 14 juin, le Président du Groupe a présenté une communication au Conseil de sécurité, informant ses membres des activités du Groupe. Les membres du Conseil de sécurité ont, pour leur part, souligné les défis auxquels le Soudan est confronté et la nécessité de soutenir les Parties soudanaises. Ils ont exprimé leur appui à l'engagement soutenu de l'UA, notamment travers le Groupe de mise en œuvre de haut niveau, aux fins de promouvoir durablement la paix au Soudan. Le Groupe a également rencontré les Ambassadeurs africains lors d'une réunion organisée par la Mission permanente de l'UA auprès des Nations unies.

39. Le 14 juin, le Groupe a tenu une réunion avec le Secrétaire général adjoint des Nations unies pour les Opérations de maintien de la paix, M. Alain Le Roy, le Représentant spécial conjoint Ibrahim Gambari, le Représentant spécial du Secrétaire général Haile Menkerios et le Médiateur en chef conjoint Djibril Bassolé, pour examiner l'état des pourparlers de paix à Doha, les activités de la MINUAD, le processus politique au Darfour et les défis rencontrés dans la mise en œuvre du CPA. La réunion a noté que, conformément à la réunion d'Addis Abéba du 8 mai, les pourparlers de paix de Doha doivent se poursuivre, tandis que le processus politique inclusif au Darfour doit commencer, avec la participation de toutes les parties prenantes, en vue de conclure les pourparlers avant le référendum. Le 15 juin, le Groupe a présenté une communication aux membres du corps diplomatique africain.

40. Dans le cadre des efforts visant à coordonner et harmoniser l'engagement de l'UA et des Nations unies, le Groupe travaille en constante coordination avec les chefs des deux Missions au Soudan, à savoir le Représentant spécial conjoint, Ibrahim Gambari, et le Représentant spécial du Secrétaire général, Haile Menkerios. Afin d'institutionnaliser et de renforcer davantage ce partenariat, la Commission de l'UA a organisé à Addis Abéba, le 7 mai, une réunion stratégique d'évaluation de haut niveau entre l'UA et les Nations unies. Cette réunion, que j'ai présidée, a, outre le Commissaire à la Paix et à la Sécurité, vu la participation des membres du Groupe de mise en œuvre de haut niveau, du Secrétaire général adjoint pour les Opérations de maintien de la paix, du Médiateur en chef conjoint, du Représentant spécial conjoint et du Représentant spécial des Nations unies pour le Soudan. La réunion a examiné et évalué la situation politique au Soudan au lendemain des élections et en prévision de la dernière année de mise en œuvre du CPA. La réunion a convenu de mécanismes de coordination et de la nécessité d'un plus grand soutien de la communauté internationale en appui aux acteurs soudanais.

**(d) Norvège**

41. Le 22 mars, à l'invitation des autorités norvégiennes, le Groupe s'est rendu à Oslo, où il a eu des consultations avec nombre de responsables, y compris le Ministre des Affaires étrangères. Les autorités norvégiennes ont exprimé leur engagement en faveur de la mise en œuvre du CPA et leur soutien à l'UA et aux efforts du Groupe, ainsi que leur disponibilité à fournir une assistance en ce qui concerne les questions post-référendaires, la démarcation des frontières, ainsi que le processus de réconciliation et le renforcement des capacités du Sud Soudan.

**(e) Union européenne**

42. Du 23 au 24 mars 2010, le Groupe s'est rendu à Bruxelles, où il a rencontré nombre de responsables et institutions de l'UE, y compris la baronne Catherine Ashton, Haute Représentante pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et vice-Présidente de la Commission européenne, le Comité politique et de sécurité, le Parlement européen, et l'Envoyé spécial de l'UE pour le Soudan, Torben Brylle. Ces réunions ont été l'occasion de discussions approfondies et exhaustives sur tous les aspects de la situation au Soudan. Les responsables de l'UE ont exprimé leur soutien au rapport du GUAD et aux efforts de l'UA, soulignant la disponibilité de l'UE à apporter un appui aux travaux du Groupe. A Bruxelles, le 24 mars, le Groupe a rencontré les Ambassadeurs africains accrédités auprès de l'UE, les informant de ses activités.

**(f) Etats-Unis**

43. Du 15 au 18 juin 2010, le Groupe s'est rendu à Washington DC. Le 16 juin, le Groupe a rencontré la Secrétaire d'Etat Hillary Clinton, le Général Scott Gration, Envoyé spécial des Etats unies pour le Soudan, l'Ambassadeur Jeff Herbst, Coordonnateur pour la reconstruction et la stabilisation, Mme Esther Brimmer, sous-Secrétaire d'Etat pour les Organisations internationales, l'Amb. Johnny Carson, sous-Secrétaire aux Affaires africaines, et d'autres hauts responsables de l'administration. Le même jour, le Groupe a rencontré le Président Barack Obama, le Conseiller à la Sécurité nationale, le Général James Jones, et d'autres hauts fonctionnaires du Conseil national de sécurité. Le Président Obama et les autres hauts responsables rencontrés ont exprimé leur appréciation pour les efforts de l'UA, et souligné le soutien de l'Administration au travail du Groupe, ainsi que leur engagement à œuvrer à l'aboutissement du processus en cours au Soudan. Le 17 juin, les membres Groupe ont rencontré des responsables du Congrès et du Sénat. Ils ont également eu une rencontre avec les Ambassadeurs africains lors d'une réunion organisée par la Mission de l'UA à Washington. Il convient de noter que, le 10 juin 2010, en Afrique du Sud, le Président Mbeki avait rencontré le vice-Président américain, Joe Biden, réunion au cours de laquelle la situation au Soudan a été discutée.

**IX. MISE EN PLACE DU FORUM CONSULTATIF SUR LE SOUDAN**

44. Le Conseil se souviendra que, lors de sa réunion d'Abuja, il m'a demandé d'entreprendre des consultations avec le Secrétaire général des Nations unies et le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, pour la mise en place rapide d'un Forum consultatif, impliquant les parties concernées et les voisins du Soudan, ainsi que les partenaires de l'UA, aux fins de recevoir des rapports réguliers sur la mise en œuvre de la décision adoptée à Abuja et de servir de mécanisme de coordination pour soutenir et promouvoir le suivi de cette décision. C'est dans ce contexte que j'ai convoqué la réunion inaugurale du Forum consultatif sur le Soudan, à Addis Abéba, le 8 mai. En plus du Commissaire à la Paix et à la Sécurité et des membres du Groupe de mise en œuvre de haut niveau, la réunion a vu la participation de l'IGAD (Ethiopie, qui assure la présidence de l'Organisation, et le Secrétariat), des Nations unies, de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation de la Conférence islamique, de l'UE, des pays voisins du Soudan (à savoir, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Egypte, le Kenya, la Libye et l'Ouganda), des Envoyés spéciaux/représentants des 5 membres permanents du Conseil de sécurité, d'autres partenaires de l'UA, ainsi que des représentants du Qatar, de l'Italie (ce dernier pays assurant la présidence du Forum des partenaires de l'IGAD) et de l'AEC. Le Burundi (président du CPS pour le mois de mai 2010) et le Malawi, en sa qualité de pays assurant la présidence de l'UA, ont également participé à la réunion. Il convient, en outre, de relever la présence du Représentant spécial conjoint pour la MINUAD, du Représentant spécial du Secrétaire général pour la MINUS et du Médiateur en chef conjoint.

45. La réunion visait les objectifs suivants: (a) faciliter le processus de transformation démocratique du pays, conformément à la vision articulée par le CPA; (b) appuyer la mise en œuvre des dispositions encore pendantes du CPA et le règlement des questions liées aux arrangements post-référendaires ; (c) accélérer la recherche d'une solution politique au conflit au Darfour ; et (d) assurer une approche et une action coordonnées de la part des acteurs internationaux engagés au Soudan. La réunion a formellement mis en place le Forum consultatif sur le Soudan, dont le rôle consiste à travailler étroitement avec le Gouvernement du Soudan et les parties soudanaises. Le Forum consultatif se réunira tous les deux mois pour apporter une orientation coordonnée et harmonisée à l'engagement international, fondée sur l'appropriation par le Soudan et le rôle dirigeant de l'Afrique.

46. En ce qui concerne le CPA, la réunion a convenu de ce qui suit: (a) la nécessité de ne ménager aucun effort pour aider les Parties soudanaises à respecter les engagements pris en vertu du CPA; (b) la création des conditions nécessaires, y compris au niveau technique, pour le bon déroulement des referenda au Sud-Soudan et à Abyei; (c) l'assistance aux Parties en ce qui concerne les négociations sur les arrangements post référendaires, pour que les relations entre le Nord et le Sud soient pacifiques et mutuellement avantageuses; (d) l'appui au renforcement des capacités et à l'atténuation des conflits au Sud-Soudan; (e) la coordination continue et renforcée entre le Groupe de mise en œuvre de haut niveau, la MINUS et d'autres partenaires internationaux. En ce qui concerne le Darfour, la réunion a convenu que le processus politique au Darfour devrait être initié conformément aux recommandations du GUAD, de façon à inclure toutes les parties prenantes au Darfour (parties belligérantes et non-belligérantes), et à traiter de façon holistique de toutes les questions, y compris la justice et l'obligation de rendre compte, l'objectif étant d'aboutir à un Accord politique global au Darfour. La réunion a souligné que le processus de paix de Doha, mené entre les parties belligérantes, devra, dans l'intervalle, se poursuivre afin de trouver une solution au conflit armé entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés, en tant que composante essentielle de ce processus.

## **X. OBSERVATIONS**

47. L'avenir du Soudan, y compris le règlement du conflit au Darfour, ainsi que la mise en œuvre réussie du CPA et la conclusion d'un accord sur les arrangements post-référendaires, est une question d'intérêt vital pour le continent africain. L'Afrique a répondu à ce défi en articulant une réponse politique tout à la fois ambitieuse et globale, qui a grandement contribué à la prise de mesures visant à régler un large éventail de questions au Soudan. S'il est vrai que des défis énormes restent à relever, l'UA, notamment à travers le Groupe de mise en œuvre de haut niveau, n'en a pas moins accompli des progrès importants depuis la décision du Conseil d'octobre 2009.

48. La Commission et le Groupe ont œuvré ensemble pour traiter d'une manière intégrée et globale tous les aspects des défis actuels au Soudan, conformément à la décision du Conseil

d'octobre 2009. Il n'est pas possible de séparer les exigences d'un processus politique réussi au Darfour, la mise en œuvre des dispositions encore pendantes du CPA, y compris le référendum d'autodétermination pour le Sud Soudan, la démocratisation à tous les niveaux, et un accord sur les arrangements post-référendaires entre le Nord et le Sud Soudan, en éléments à traiter distinctement. Il n'est pas possible de résoudre les problèmes du Soudan en mettant en avant une réponse essentiellement technique et bureaucratique. La situation requiert un *leadership* politique tant de la part du Soudan que de l'Afrique. Ce *leadership*, que l'Afrique a démontré, a, à son tour, permis de coordonner l'engagement régional et international au Soudan en appui aux efforts de l'UA et des Nations unies.

49. L'échec n'est pas une option. L'avenir de la nation soudanaise et de ses 40 millions de citoyens est en jeu. En relevant les nombreux défis auxquels le Soudan est confronté, l'on permettra à ce pays, qu'il s'agisse d'une nation ou de deux, selon le choix que feront les populations du Sud Soudan, d'être un membre stable, pacifique, démocratique et prospère de la communauté des nations africaines. Les réussites du Soudan, tout comme ses problèmes, auront des répercussions sur l'ensemble du continent.

50. Je voudrais exprimer mes plus sincères remerciements au Président du Groupe, à ses membres et aux experts pour leur dévouement et leur engagement, ainsi que pour la précieuse contribution qu'ils ont déjà apportée à la promotion durable de la paix, de la justice et de la réconciliation au Soudan. La Commission continuera à apporter tout l'appui nécessaire pour faciliter l'accomplissement du mandat du Groupe. J'exprime ma gratitude aux Gouvernements d'Afrique du Sud, du Burundi et du Nigeria, pour toutes les facilités accordées aux membres du Groupe dans l'exercice de leurs responsabilités.

51. Je remercie le Gouvernement du Soudan et les Parties soudanaises pour la coopération apportée au Groupe. Je tiens à les assurer de l'engagement indéfectible de l'UA à continuer de les soutenir dans leurs efforts. Comme l'a souligné à juste titre le GUAD dans son rapport, lorsque l'attention de la communauté internationale se tournera ailleurs, l'Afrique sera toujours engagée au Soudan. En réalité, il ne peut en être autrement, car la crise du Soudan est aussi la crise de l'Afrique. Par conséquent, l'Afrique a la responsabilité constante de répondre aux événements qui se déroulent dans ce pays. En outre, le conflit a des répercussions sérieuses sur le continent africain, tant il est vrai qu'il affecte profondément le plus grand pays du continent à un moment critique de son histoire nationale, ainsi que ses nombreux voisins et l'Union africaine elle-même. Je ne doute pas qu'avec un appui international sincère, les Soudanais peuvent relever avec succès les défis auxquels ils font face.

52. J'exprime ma gratitude à l'IGAD et à la Ligue arabe, ainsi qu'à l'UE, aux Nations unies, aux Etats Unis d'Amérique et à la Norvège pour leur soutien. J'invite nos partenaires et la communauté internationale dans son ensemble à rester constamment aux côtés de l'UA et à appuyer les activités du Groupe et les efforts des parties prenantes soudanaises, car le *leadership* de l'Afrique et l'appropriation par le Soudan sont les composantes clés pour un processus de paix et de réconciliation réussi au Soudan.

